



Bulletin d'information

ORDRE GÉNÉRAL
No 07 – 11 juillet 2012

MISE À JOUR DE L'INDICATEUR DE RISQUE DES PESTICIDES DU QUÉBEC (IRPeQ)

Depuis quelques années, les indices IRS et IRE sont disponibles dans les listes de produits homologués des bulletins d'information du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Ces indices proviennent de l'indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ), un outil qui permet de donner à un pesticide une valeur indicatrice quant au risque potentiel qu'engendre son utilisation pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE).

L'équipe de l'IRPeQ (MAPAQ, MDDEP, INSPQ) a procédé dernièrement à une mise à jour du calcul de l'IRPeQ et a publié la 2^e édition du document méthodologique. Les calculs de l'indice de risque pour la santé (IRS) et de l'indice de risque pour l'environnement (IRE) sont maintenant mieux adaptés pour tenir compte des différentes doses d'utilisation des produits. D'autres modifications ont été apportées afin d'optimiser le calcul des indices et nous vous invitons à consulter le document méthodologique pour obtenir plus de détails.

Cette mise à jour a pour effet de modifier les IRS et les IRE pour plusieurs produits. Vous pourrez vous en rendre compte en consultant SAgE pesticides (www.sagepesticides.qc.ca) et IRPeQ express (www.irpeqexpress.qc.ca). Ainsi, si vous avez noté les indices sur d'autres supports (ex. : feuille de papier, fichiers informatiques, etc.), vous devrez mettre à jour vos indices à partir des sites SAgE pesticides et IRPeQ express. Nous sommes conscients que ces modifications peuvent amener quelques inconvénients mineurs, mais comme l'IRPeQ est un outil évolutif, il est nécessaire que celui-ci soit révisé occasionnellement afin de refléter l'évolution des connaissances scientifiques.

Pour plus d'information, consultez [le document méthodologique de l'IRPeQ](#). Par ailleurs, vous pouvez consulter le document « [Les risques des pesticides – mieux les connaître pour les réduire](#) » de la [Trousse d'information sur les pesticides](#) afin d'en connaître plus sur ces outils.



Québec 
Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Texte rédigé par :

Pierre-Antoine Thériault, Direction de l'agroenvironnement et du développement durable, MAPAQ
Onil Samuel, Institut national de santé publique du Québec
Christian Balg, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Sylvain Dion, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
BRUNO GOSSELIN, coordonnateur du RAP
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3658 – Télécopieur : 418 380-2162
Courriel : bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 07 – ordre général – 11 juillet 2012